

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية و المياه والغابات
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME

**DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME, DES
GENS DE MER ET DU SAUVETAGE**

AVIS DE SELECTION

Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts -**Département de la Pêche Maritime**- organise au titre de l'année 2020-2021 une sélection sur dossier pour l'accès aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, de Larache, de Safi, de Tan-Tan et de Lâayoune pour la préparation des diplômes de : Patron de pêche et Officier mécanicien de 3^{ème} classe, niveau Technicien.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : 18 septembre 2020 à 16 heures.

Date d'annonce des résultats de la sélection : 30 septembre 2020.

Durée des études : deux (2) ans.

Régime des études : Internat (dans la limite des places disponibles)

Mode de formation : Formation Initiale Résidentielle.

Conditions de participation:

Pour les lycéens :

- Avoir le niveau du baccalauréat scientifique ou technique (filières des sciences expérimentales, filières des sciences mathématiques, filières des sciences et technologie industrielle, filières professionnelles);
- Etre âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2020;
- Etre apte physiquement à l'exercice du métier de marin pêcheur.

Pour les professionnels :

- Etre titulaire du diplôme de Qualification Professionnelle Maritime;
- Justifier 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite comportant les coordonnées du candidat (adresse, n° de téléphone, e-mail) ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la CNI ; **et**

Pour les candidats lycéens :

- Un relevé de note du 1^{er} semestre du baccalauréat, un relevé de note de la 1^{ère} année du baccalauréat et un relevé de note de l'examen régional de la 1^{ère} année du baccalauréat, provenant du système « MASSAR ».

Pour les candidats professionnels :

- Une copie du diplôme de niveau qualification et un relevé de note des 2 années de formation, certifiés conformes par l'établissement de formation maritime les ayant délivrés ;
- Un relevé de navigation récent.

Les dossiers de participation à la sélection doivent être adressés aux établissements suivants:

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al-Hoceima : Filière Pêche et Machine
BP 41, Al Hoceima Téléphone du service scolaire : 05 39 98 27 50. www.itpm-alhoceima.com
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache : Filière Pêche
BP 582, Hay Nador. Tél : 05 39 50 15 68/69
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi: Filière Pêche et Machine
Route d'El Oualidia, Sidi Bouzid ;B.P/ 361, Safi. Tél : 05 24 66 81 55. www.itpm-safi.ac.ma
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan: Filière Pêche et Machine
Aloutya , Tan-Tan. B.P : 193 , Tél : 05 28 87 90 52
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune Filière : Filière Pêche et Machine
BP 83, Al Marsa- Laayoune port, Tél : 05 28 99 82 96

N.B : Avant leur inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.